

Préambule
28 janvier 2019

Depuis deux mandatures, les autorités de la Ville de Herstal ont entrepris un ambitieux processus de renouveau. D'importants moyens financiers et humains ont été mobilisés pour changer l'image de Herstal, marquée par les conséquences de la crise de l'industrie, et renforcer la fierté d'y habiter.

Cela s'est concrétisé par une méthode alliant des investissements massifs à Herstal, Vottem, Liers et Milmort ainsi que de nouveaux services à la population dans une proximité constante avec les Herstaliennes et les Herstaliens.

Durant cette période, la population a augmenté pour atteindre aujourd'hui les 40.000, le nombre d'emplois a fortement progressé de même que le revenu moyen par habitant.

Le 14 octobre 2018, sur les 20.806 votes valables comptabilisés, 10.197 ont été exprimés en faveur de la liste PS-H. Cela se traduit au Conseil communal par 19 sièges dévolus à la liste PS-H, 9 au PTB, 2 à Vert Herstal, 2 au MR et 1 au PP.

Le 3 décembre 2018, le Conseil communal a voté un pacte de majorité et un nouveau Collège communal a été installé. Aujourd'hui, nous proposons cette déclaration de politique communale en application du code de la démocratie locale et de la décentralisation qui stipule que : « *Dans les trois mois après l'élection des échevins, le collège soumet au Conseil communal un programme de politique générale couvrant la durée de son mandat et comportant au moins les principaux projets politiques* ». (art. L1123-27)

Cette déclaration sera mise en œuvre de manière opérationnelle au travers du plan stratégique transversal.

Notre vision pour la période 2019-2024 s'articule, conformément à notre programme et engagements électoraux, en trois grandes priorités ancrées dans les préoccupations de notre temps et porteuse d'avenir : faire de Herstal une ville plus **agréable**, plus **solidaire** et plus **démocratique**.



Jean-Louis Lefèbvre
1^{er} Echevin



Frédéric Daerden
Bourgmestre



Isabelle Thomsin
3^e Echevine



André Namotte
2^e Echevin



Denise Bohet
5^e Echevine



Franco Ianieri
4^e Echevin



Stéphane Ochendzan
Président du CPAS



Bojana Visic
6^e Echevine

Herstal plus agréable, plus solidaire, plus démocratique

Chapitre 1 : Herstal agréable

« Une commune où il fait bon vivre, c'est votre première priorité et notre première volonté ».

Engagement 1 : Préserver et améliorer la qualité de notre **environnement**, lutter contre le dérèglement **climatique** et maintenir le caractère rural et semi-rural de nos villages. L'agriculture urbaine et les circuits-courts dans la culture maraichère seront encouragés; une stratégie de végétalisation sera instaurée; des projets de réduction d'émission de CO₂ seront développés; l'entretien des cimetières sera adapté au désherbage sans pesticide; la sensibilisation aux bonnes pratiques environnementales sera récurrente; le bien-être animal sera une compétence à part entière.

Engagement 2 : Améliorer la performance **énergétique** des bâtiments publics et privés existants et de futures constructions.

Engagement 3 : La **propreté** publique, grande cause communale, sera une priorité concrétisée au travers d'investissements en personnel et en matériel, de la prévention et de la répression.

Engagement 4 : Etre strictement attentif aux conséquences d'activités génératrices sur la **santé** des habitant.e.s de nuisances notamment avec le recours à des experts et dans le cadre des permis d'environnement.

Engagement 5 : Contribuer à l'amélioration de la qualité du bâti et de l'**habitat** au travers d'incitants et de sanctions et mettre en œuvre des plans de réaménagement urbain du cœur de ville et des ACEC pour encadrer ces développements urbains stratégiques.

Engagement 6 : Favoriser une **mobilité** apaisée et sécurisante sur l'ensemble du territoire avec l'amélioration de l'offre de transport en commun sur l'ensemble du territoire; remettre à plat la politique de stationnement pour concilier les besoins de tous les utilisateurs; sécuriser les voiries et les trottoirs et développer la mobilité douce.

Engagement 7 : Instaurer un cadastre objectif et un plan d'actions priorisé des **voiries** et **trottoirs** à rénover avec pour objectif des travaux significatifs sur 15 à 20 voiries par an.

Désengorger la circulation de l'axe de Basse-campagne avec la mise à double sens du boulevard Albert 1^{er} (N671), entre la Cité Wauters et la place Licourt; lutter pour la prolongation du tram sur Herstal; faire aboutir à Milmort l'élargissement du pont du Bêche et la création d'un rebrousse-camions à hauteur du carrefour de la route de Liers et des rues de la Hallette et de Fexhe.

Engagement 8 : Poursuivre une politique proactive de recherche de subsides et mettre en œuvre les projets financés par l'**Europe** : parc Browning, ancienne gare Marexhe transformée en maison des associations, chauffage urbain, réaménagement de la place Gilles Gérard.

Engagement 9 : Soutenir la **dynamique commerciale** et renforcer notre attractivité et identité locale en mettant en œuvre les recommandations du schéma de développement commercial.

Engagement 10 : Consolider une politique **sportive** pour toutes et tous avec la création de nouvelles infrastructures de proximité, le soutien au clubs sportifs, l'intensification de la pratique sportive dans les écoles, l'organisation ou l'accueil de grands événements sportifs.

Engagement 11 : Renforcer la **sécurité** et la tranquillité publique en misant sur la police de proximité, la prévention (présence policière, caméras, sensibilisation dans les écoles...) mais aussi sur la répression.

La **sécurité routière** sera améliorée, dans la concertation, avec des dispositifs de ralentissement et un plan radar.



Chapitre 2 : Herstal solidaire

« Notre identité, c'est la lutte contre les inégalités ».

Engagement 12 : Accroître la dotation du **CPAS** de l'ordre de 20% sur la durée de la mandature pour lutter contre la pauvreté et porter des projets de réinsertion socio-professionnelle pour apporter une réponse aux décisions politiques d'autres niveaux de pouvoir qui entraînent une recrudescence de demandes de revenus d'intégration sociale.

Engagement 13 : Mettre en place pour nos **seniors** une coordination d'aide à domicile renforcée (soins infirmiers, aide familiale, repas, lutte contre la solitude...) et conforter leur bien-être via des organisations qui leur sont dédiées.

Engagement 14 : Fournir à notre **jeunesse**, avec sa participation active, les clés de son émancipation sociale, culturelle, sportive, économique au travers notamment de la création, en concertation d'une maison des jeunes.

Engagement 15 : Créer un service de la **petite enfance** afin de coordonner les acteurs du secteur et augmenter l'offre de services pour les parents.

Engagement 16 : Proposer un nouveau **Plan de cohésion sociale** actif sur l'ensemble du territoire.

Engagement 17 : Etre une commune accessible et inclusive pour les personnes en situation de **handicap**.

Engagement 18 : Augmenter le parc de **logements publics** (logements sociaux, AIS, logements de transit) de 200 unités en 6 ans (construction-acquisition-rénovation-prise en gestion).

Engagement 19 : Soutenir les projets immobiliers et urbanistiques s'ils sont complémentaires et compatibles avec notre action communale notamment au niveau de la **mixité sociale**.

Engagement 20 : Elargir le champ d'action du **taxi social** pour augmenter le nombre d'usagers.

Engagement 21 : Mener, en plus d'un plan de recrutement communal permettant la mise à l'**emploi** de plus de cent personnes sur la mandature, une politique de l'emploi dynamique qui profite en priorité aux Herstaliens.e.s avec nos différents partenaires (pôle emploi, CPAS, Basse-Meuse développement, entreprises, écoles...).

Engagement 22 : Ne pas augmenter le volume global de taxation tout en veillant à davantage de **justice fiscale**, au travers des exonérations sociales et en optimisant la charge des grandes entreprises ou commerces d'une certaine taille situés sur notre territoire.



Chapitre 3 : Herstal démocratique

« La démocratie pour qu'elle soit vivante, ne doit pas s'exprimer qu'au moment des élections. Elle doit être permanente ».

Engagement 23 : Intensifier la lutte contre les inégalités dans les **écoles** tout en visant un enseignement qualitatif qui contribue à la citoyenneté de nos enfants, les prépare aux enjeux de la numérisation et les préserve du harcèlement.

Concrétiser la réalisation/rénovation d'infrastructures scolaires.

Engagement 24 : Déployer nos outils **culturels** (rénovation du musée, reconnaissance de notre centre culturel, classement des terrils, mise en valeur de notre patrimoine, animation dans les bibliothèques...).

Engagement 25 : Mettre en place, à côté des organes d'avis, des groupes citoyens **participatifs** pour débattre de thématiques d'intérêt général afin d'intégrer leur avis dans les décisions prises.

Engagement 26 : Co-construire avec notre réseau **associatif** des événements populaires et accessibles à toutes et tous pour créer du lien social et consolider notre identité.

Engagement 27 : Faire de Herstal une "**Smart City**", une ville intelligente qui utilise les nouvelles technologies dans le but d'améliorer la qualité des services à la population et de favoriser sa participation active.

Engagement 28 : Organiser une présence régulière du Collège communal dans les **quartiers**, avec notamment des tournées intégrales des rues de Herstal, pour être au plus prêt des réalités de vie.

Engagement 29 : Faire bénéficier chaque Herstalien.ne d'une administration et de **services communaux** déterminés à mener avec efficacité et compétence leur mission de service public.

Engagement 30 : Définir, en concertation, une **identité forte** de ville pour mener des campagnes de promotion de nos atouts et renforcer la fierté d'être Herstalien.ne.

Engagement 31 : Mettre en service la Maison de quartier Hayeneux pour en faire un pôle culturel et participatif en poursuivant le **maillage social** et **participatif** dans les quartiers.

Engagement 32 : Demeurer à la pointe en matière de **transparence démocratique** des mandataires et de leurs actions.

Engagement 33 : S'engager pour une réelle **égalité des chances** et d'intégration à la vie de la ville dans une approche inclusive de chaque habitant.e quelle que soit son origine sociale, culturelle, géographique ou quel que soit son parcours et choix de vie.